1-La Mairie de Gon-Boussougou lance une demande de prix ayant pour objet la **Sécurisation de forêts villageoises et de pépinières à l'aide de clôture grillagée** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant **un agrément technique B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en quatre (04) lots:

- ✓ Lot 1 : Réalisation de clôture grillagée de 2500m + confection et implantation de panneaux de sensibilisation/signalisation à Foungou d'un montant prévisionnel de onze millions huit cent cinquante-sept mille cinq cents (11 857 500) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Réalisation de la clôture grillagée de la pépinière + confection et installation de panneaux d'indication et de signalisation de Foungou d'un montant prévisionnel de un million six cent vingt-cinq mille (1 625 000) francs CFA TTC ;
- Lot 3 : Réalisation de la clôture grillagée + confection et installation de panneaux d'indication et de signalisation de la pépinière de Saré Peulh d'un montant prévisionnel de un million six cent vingt-cinq mille (1 625 000) francs CFA TTC;
- ✓ Lot 4 : Réalisation de clôture grillagée de 1200m + confection et implantation de panneaux de sensibilisation/signalisation à Saré Peulh d'un montant prévisionnel de cinq millions cinq cent quatre-vingt mille (5 580 000) francs CFA TTC.
- 3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours par lot.
- 4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés. Tel : 79-57-60-27
- 5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 1 et 4 et dix mille (10 000) francs CFA pour les lots 2 et 3 auprès de la Perception de Gon-Boussougou.

6-Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1: trois cent trente mille (330 000) francs CFA;
- -Lot 2 et lot 3 : quarante-cinq mille (45 000) francs CFA;
- -Lot 4 : cent cinquante-cinq mille (155 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le 12/06/2025, à 9h00mns. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Personne Responsable des Marchés

Jean Yves Barnabé BAZIE

## Travalix

## **REGION DU CENTRE SUD**

## TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE PRODUCTION ET DE VENTE A L'UNITE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GON-BOUSSOUGOU.

Avis de demande de prix
N°2025-004/RCSD/PZNW/CGBG/M/PRM du 22 mai 2025
Financement : PGPC/REDD+

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics du PDIC/REDD+ gestion 2025, de la Mairie de Gon-Boussougou.

- 1-La Mairie de Gon-Boussougou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction d'un local de production et de vente à l'unité de transformation des Produits Forestiers Non Ligneux au profit de la commune de Gon-Boussougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix\_Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant **un agrément technique B1 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : Travaux de construction d'un local de production et de vente à l'unité de transformation des Produits Forestiers Non Ligneux au profit de la commune de Gon-Boussougou d'un montant prévisionnel de onze millions deux cent cinquante mille (11 250 000) francs CFA TTC.

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.